

# Mont-Saint-Hilaire

Ville de nature, d'art et de patrimoine



Ville de Mont-Saint-Hilaire

# Horizon

Votre bulletin d'information municipal

Septembre 2010 – Vol. 5 – n° 3



**INFO-TRAVAUX**

Ville de Mont-Saint-Hilaire

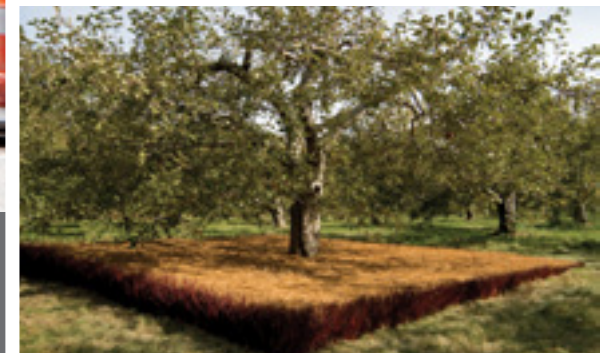
**Mont-Saint-Hilaire travaille pour vous...  
aujourd'hui pour demain !**



*Inscription – Cours de natation*



*Chantiers en cours*



*Land art Mont-Saint-Hilaire : en octobre !*

Exclusivement en ligne !

[www.villemsh.ca](http://www.villemsh.ca)

## Mot du maire

### Gaz de schiste : Mont-Saint-Hilaire est ciblée

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Le gaz de schiste est enfermé sous terre à plus ou moins 2 000 mètres dans une formation rocheuse appelée le shale d'Utica au Québec et dans certains états américains.

Nous avons sporadiquement entendu parler de ce gaz pendant les dernières décennies, sans qu'il soit perçu par le public comme une richesse potentielle importante.

Avant l'explosion médiatique, dont nous avons été témoins au cours des dernières semaines, l'inquiétude avait commencé à percer durant la dernière année suite à un début d'exploration à Saint-Édouard-de-Lotbinière, à Saint-Marc et à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Peu à peu ont filtré des témoignages inquiétants provenant des états de la Pennsylvanie et de New York, qui ont alimenté des interrogations.

Une coalition de MRC a débuté à la fin 2009. Notre MRC, qui regroupe 13 municipalités, s'est jointe en janvier 2010 à cette coalition pour demander au gouvernement un moratoire à cause de la crainte de dangers environnementaux.

Notre préoccupation, en cette ère de développement durable, relève du gros bon sens. Comme les municipalités et la MRC n'ont aucun pouvoir juridique sur l'exploitation de cette ressource, nous demandons au gouvernement :

- de démontrer que l'exploitation de ce gaz peut se faire sans conséquences écologiques négatives et significatives;
- d'identifier la procédure d'exploration et d'exploitation satisfaisante sur le plan écologique;
- d'encadrer les entreprises de façon à les obliger à respecter cette procédure opératoire.

Notre culture environnementale n'est plus celle des années 50. Le développement durable n'est pas un cliché. Les communautés, comme celle de Mont-Saint-Hilaire, doivent être respectées.

Il y a quelques semaines, j'ai été un des témoins de la présence de ces grosses machines sur le chemin Ozias-Leduc procédant à une exploration par ondes sismiques.

Personne n'a eu la courtoisie élémentaire de nous écrire ou de nous rencontrer, ne serait-ce que pour nous prévenir de cette énorme présence et des objectifs. Ne serait-ce qu'afin que nos pompiers planifient une intervention potentielle dans ce secteur. Non, nous n'avons aucun droit, y compris celui à la courtoisie.

Comme notre milieu de vie agricole, urbain, naturel et patrimonial est ciblé, nous nous préparons, avec nos faibles moyens, en vue des auditions devant le BAPE (Bureau des audiences publiques sur l'environnement). J'interviens actuellement auprès du comité



exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et auprès d'autres personnes, dans une recherche pour identifier les gens compétents qui pourraient éclairer objectivement le BAPE au-delà de tout parti pris autre qu'en faveur de valeurs à préserver.

Je vous remercie de votre attention.

Michel Gilbert,  
Maire

Organisée par les *groupes de mobilisation gaz de schiste Mont-Saint-Hilaire, Belœil et Saint-Marc*, une soirée d'information sur le sujet aura lieu le lundi 20 septembre, au Pavillon Jordi-Bonet (salle *La Nature-en-mouvement*), situé au 99, rue du Centre-Civique, à 19 h.  
**Information :**  
450 467-2007 ou [pierrebrazeau@hotmail.com](mailto:pierrebrazeau@hotmail.com)

## Les vergers à votre portée !

Plus d'une vingtaine de vergers vous attendent pour croquer Mont-Saint-Hilaire ! Cueillette de pommes, dégustations et vente de produits et activités familiales sont au programme en cette belle saison des pommes qui s'amorce. Pour tous les détails, visitez le site [www.regiongourmande.com/croquez](http://www.regiongourmande.com/croquez).

*Croquez  
Mont-Saint-Hilaire!*



## Une soirée d'information est prévue bientôt !

En route vers...

**Revitalisation  
Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier**

De nombreux citoyens ont pris connaissance du dépliant d'information distribué sur tout le territoire en juin dernier et expliquant la relance du projet de revitalisation du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier par la Ville.

En effet, au terme de la période de consultation qui s'est déroulée au courant de l'été, ce sont près de 400 citoyens qui ont accepté de répondre au sondage téléphonique et plus de 50 personnes qui ont déposé un mémoire et soumis leurs propositions à l'égard de ce projet.

Une soirée d'information est prévue d'ici la mi-octobre, lors de laquelle, le concept d'aménagement et le contenu des mémoires reçus seront présentés. Ce sera aussi l'occasion pour toute la population de soumettre leurs commentaires.

**MISE À JOUR**

La compilation des mémoires et les résultats du sondage sont maintenant disponibles sur le site Internet dans la section [Projet de revitalisation du boul. Laurier](#).

La soirée d'information est actuellement en préparation et la date a été reportée. Cette dernière sera connue prochainement. Une invitation sera envoyée à tous les citoyens.



### Erratum

La Ville tient à s'excuser auprès de ses lecteurs. Des coquilles (fautes d'orthographe et fautes de frappe) se sont malencontreusement glissées dans la production du résumé du bulletin envoyé à tous les citoyens. La Ville est soucieuse de produire des documents écrits de qualité tout en préservant la langue française.

# INFO-TRAVAUX

## Plusieurs chantiers en simultané à Mont-Saint-Hilaire !



**INFO-TRAVAUX**

Ville de Mont-Saint-Hilaire

La Ville a entrepris récemment la réalisation de plusieurs travaux sur son territoire. Figurant au plan triennal d'immobilisations de la Ville, ces travaux seront complétés d'ici la fin de l'année. Ces mises en chantier sont rendues possibles grâce au *Programme de renouvellement des conduites* (PRECO) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

	Réhabilitation des conduites Gainage structural	Travaux de réfection Infrastructures urbaines		Travaux de réfection
PROJETS	<b>Diverses rues Phases I et II</b> De Florimont, Desnoyers, De Saint-Exupéry, Messier, Campbell, De Dublin et Doyle  De Beaujeu, Marquette, De Dublin et boul. De Montenach	<b>Chemin de la Montagne</b> Entre le chemin des Moulins et le rang des Étangs	<b>Montée des Trente</b> Entre le chemin des Patriotes Sud et la rue Campbell	<b>Carrefour du boul. De Montenach et rue Félix-Leclerc</b> (École de la Pommeraie)
TRAVAUX	Installation d'une gaine thermodurcissable prolongeant la durée de vie de la conduite existante Programme PRECO	Remplacement de la conduite d'aqueduc et reconstruction de la chaussée Programme PRECO	Remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, mise en place d'un égout pluvial avec puisards, construction d'un trottoir de 1,5 mètre côté nord et d'une bordure de béton côté sud et réfection de la chaussée Programme PRECO	Modification du débarcadère d'autobus, prolongement du terre-plein central du boulevard et du trottoir (côté sud), mesures de bonification liées au contrôle de la circulation et ajout d'un arrêt
ÉCHÉANCIER	<b>Juillet à octobre</b>	<b>Août à octobre</b>	<b>Septembre à décembre</b>	<b>Septembre à octobre</b>
ENTRAVES	Circulation locale maintenue	<b>Signalisation de détour :</b> • via le chemin Benoit (route 229) ou le chemin de la Rivière des Hurons Est (voir <a href="#">carte</a> )  • accès aux vergers, vignobles, commerces et Centre de la nature	<b>Signalisation de détour :</b> • via la rue Fortier (voir <a href="#">carte</a> )	Circulation locale maintenue

Visitez la section [INFO-TRAVAUX](#) du site Internet pour connaître les détails des travaux, les coûts et les voies de contournement proposées.

## Avancement des travaux au parc multisports

Les travaux entrepris ce printemps sur le terrain de l'école secondaire Ozias-Leduc, située au 525, rue Jolliet, vont bon train. En effet, ces travaux, qui seront complétés d'ici le mois de décembre, comprennent, entre autres :

- le remplacement du terrain de soccer naturel par un plateau sportif polyvalent incluant une surface synthétique de 60 mètres par 100 mètres;
- la reconstruction d'un terrain de soccer naturel de 35 mètres par 50 mètres;
- la reconstruction de la piste d'athlétisme;

- la construction de trois nouveaux terrains de volley-ball de plage;
- l'aménagement paysager du site.

Avec l'aménagement de ce parc multisports, la Ville souhaite offrir au plus grand nombre de jeunes de la région des équipements sportifs de qualité et durables.

Le coût total du projet représente un investissement de près de 2,2 millions \$ pour lequel la Ville a obtenu une aide financière gouvernementale de 1,4 million \$.



Dans l'ordre habituel – À l'avant : Mme Valéry Lapointe, conseillère municipale, M. Daniel DeAngelis, directeur de l'école secondaire Ozias-Leduc, M. Michel Martin, maire d'Otterburn Park, Mme Diane Lavoie, mairesse de Belœil, M. Michel Gilbert, maire de Mont-Saint-Hilaire, Mme Nicole Ménard, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Montérégie et députée de Laporte, M. Gilles Plante, préfet de la MRC et maire de McMasterville, M. Yves Lessard, député de Chambly-Borduas, M. Fernand Brillant, conseiller municipal et des joueurs de soccer du Club de soccer de la Vallée du Richelieu.

À l'arrière : M. David Delombaerde, président du Club d'athlétisme Les Coriaces, M. Martin St-Gelais, attaché de presse et représentant de M. Pierre Curzi, député de Borduas ainsi que M. Gabriel Borduas, président du Club de soccer de la Vallée du Richelieu.

# Inscription aux cours de natation

## Session automne 2010

### Du vendredi 24 septembre au jeudi 2 décembre 2010

#### INSCRIPTION EN LIGNE !

L'inscription aux cours de natation offerts au Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire s'effectue maintenant en ligne. Convivial et rapide, ce service permet de réduire le temps d'attente et d'accéder directement aux cours disponibles dans le confort de votre foyer. Bien que la Ville privilégie cette nouvelle option en ligne, l'inscription en personne est maintenue.

#### @ Inscription par Internet : modalités à suivre

Visitez la section [Cours de natation](#) disponible dans les Services en ligne en page d'accueil du site Internet de la Ville.

#### Pour consulter les cours :

1. Sélectionnez la session *Automne 2010* puis le *volet Aquatique*;
2. Accédez à l'ensemble de la programmation disponible;
3. Sélectionnez le niveau de cours désiré et obtenez les détails relatifs à ce dernier.

#### Pour vous inscrire :

4. Inscrivez le numéro de la personne à inscrire et son numéro de téléphone;
5. Suivez les indications apparaissant à l'écran et procédez au paiement du cours en ligne (seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées).

**Important :** Si, pour une raison hors de votre contrôle, l'inscription a été complétée mais le paiement n'a pas été effectué, vous avez un **délai d'une heure** pour finaliser le paiement à la réception du Service du loisir et Centre aquatique, sinon l'inscription sera annulée.

#### Mise à jour chez Desjardins

Desjardins a mis à jour ses serveurs de paiement Web pouvant entraîner des messages d'erreur au moment du paiement en ligne pour les usagers utilisant le navigateur Internet Explorer 7 et 8. Cette situation peut facilement être enrayée par une mise à jour de Windows (*Windows update*) à partir du poste informatique de l'utilisateur. Pour information : [windowsupdate.microsoft.com](http://windowsupdate.microsoft.com)

#### Pour obtenir un numéro de personne :

Si vous avez déjà procédé, au cours de la dernière année, à l'inscription d'une activité de loisir, vous possédez déjà un numéro de personne. Pour le valider, communiquez avec la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257.

\*Si votre enfant a suivi des cours de natation dernièrement, le numéro apparaît sur son carnet d'évaluation.

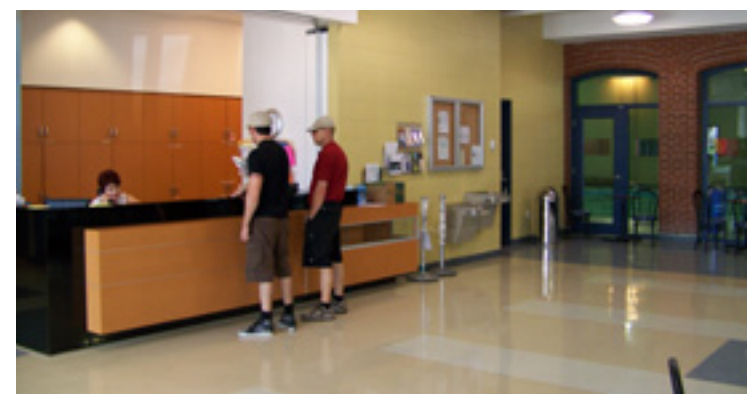
Si vous ne possédez pas de numéro de personne, vous devez vous présenter à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique avec une preuve de résidence. Un numéro de personne vous sera attribué. La date de naissance est une donnée obligatoire pour l'inscription par Internet.



#### Inscription en personne : modalités à suivre

- Se présenter à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique;
- Fournir une preuve de résidence pour les citoyens de Mont-Saint-Hilaire et de Belœil;
- Pour certains cours, le client doit faire la preuve de son âge ou de celui du participant;
- Remettre le carnet de l'élève de la session précédente;
- Les personnes déléguées pour inscrire quelqu'un d'autre ne peuvent le faire que pour une seule famille avec une preuve de résidence de cette dernière;
- Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par la poste;
- Les coûts des inscriptions sont payables par chèque (daté du jour même, à l'ordre de Ville de Mont-Saint-Hilaire), par paiement direct, par cartes de crédit (seules les cartes VISA et MASTERCARD sont acceptées) ou par argent comptant. (Les paiements par chèque accélèrent le processus d'inscription).

Réception du Service du loisir et du Centre aquatique  
100, rue du Centre-Civique – 450 467-2854 poste 2257



# Inscription aux cours de natation

Session automne 2010

Du vendredi 24 septembre au jeudi 2 décembre 2010



**Par Internet :** [www.villelesh.ca](http://www.villelesh.ca)



**En personne :** Réception du Service du loisir et du Centre aquatique  
100, rue du Centre-Civique  
450 467-2854 poste 2257

\* *L'inscription en personne est possible après les dates d'inscription du lundi au vendredi entre 10 h et 21 h 30.*

## Dates d'inscription

Résidents de Mont-Saint-Hilaire		À compter du mardi 7 septembre, 17 h et jusqu'au 19 septembre, 17 h
		Mardi 7 septembre, 17 h à 20 h
Résidents de Belœil		À compter du mardi 14 septembre, entre 17 h et 18 h 30 <i>Note : La priorité d'inscription en personne est maintenue pour cette période, pour les résidents de Belœil seulement, selon les conditions établies dans l'entente de réciprocité convenue entre cette municipalité et celle de Mont-Saint-Hilaire.</i>
Pour tous		À compter du mardi 14 septembre, 18 h 30 et jusqu'au 19 septembre, 17 h
		Mardi 14 septembre, 18 h 30 à 20 h

## L'évaluation des habiletés aquatiques : un préalable à l'inscription !

Si votre enfant n'a pas suivi de cours de natation depuis la session **janvier 2010**, vous devez communiquer avec la superviseuse aquatique, madame Mylène Gingras au 450 467-2854, poste 2223 avant le **MARDI 7 SEPTEMBRE À 11 H**, afin de procéder à l'évaluation verbale des habiletés aquatiques de votre enfant.

À tout moment, il sera possible de lui laisser un message détaillé sur sa boîte vocale (nom du parent, numéro de téléphone au bureau, nom de ou des enfants, âges, habiletés aquatiques connues, etc.) pour qu'elle puisse vous rappeler et faire l'évaluation facilement.



# Inscription aux cours de natation

Session automne 2010

Du vendredi 24 septembre au jeudi 2 décembre 2010

## Horaires des cours et coûts

Pour consulter la liste des cours de natation, les préalables, les horaires et les coûts, consultez la section du [Centre aquatique](#) disponible sur le site Internet de la Ville.

De plus, vous trouverez dans cette section du site la liste des cours de natation avancés (Étoile de bronze, Premiers soins – général, Sauveteur National, Maîtres-nageurs, Natation pour ados et adultes et cours de gardiens avertis.)



## Requalifications prévues :

Sauveteur National et Moniteur en sécurité aquatique.

## Autres activités aquatiques

D'autres activités aquatiques spécialisées (aquaforme, aquajogging, aquanatal, etc.) sont offertes au Centre aquatique de Mont-Saint-Hilaire par l'entreprise *Aqua Bien-être*. Pour information ou inscription, communiquez avec Suzanne Morin, kinésiologue, au 450 461-0982 ou visitez le [www.aquabienetrequebec.com](http://www.aquabienetrequebec.com).



## Adresse du Centre aquatique

100, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire  
450 467-2854 – poste 2257



## Horaire

Réception du Service du loisir et du Centre aquatique

Lundi au vendredi : 6 h 15 à 22 h\*

Samedi et dimanche : 12 h à 17 h

\*À l'exception de la période du 22 août au 19 septembre qui sera de 8 h 15 à 22 h

## Fermeture du Centre aquatique Entretien annuel

Les installations du Centre aquatique seront fermées pour permettre l'entretien annuel du Centre aquatique et la réalisation de certains travaux. La programmation régulière reprendra le lundi 20 septembre prochain.

## Patinage libre - Centre sportif Paul-Lemieux

**Dates :** Du dimanche 12 septembre 2010 au lundi 4 avril 2011

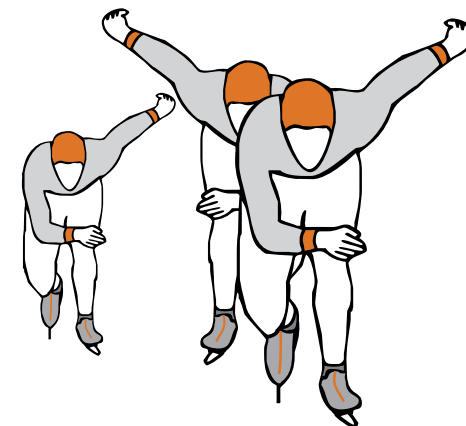
**Horaire :** Dimanche de 11 h à 13 h (Glace 1)

Lundi de 18 h à 19 h 15 (Glace 2)

### Tarification

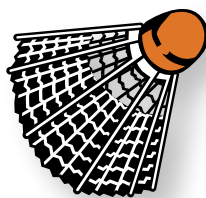
RÉSIDENTS	
Catégorie	Total
Laissez-passer individuel	21,50 \$
Laissez-passer familial	31,50 \$
Entrée individuelle	
Bloc de moins de 2 heures	
Adulte	2,25 \$
Enfant	1 \$
Bloc de 2 heures	
Adulte	3,25 \$
Enfant	1,25 \$

NON-RÉSIDENTS	
Entrée individuelle	Total
Bloc de moins de 2 heures	
Adulte	4,50 \$
Enfant	4,50 \$
Bloc de 2 heures	
Adulte	7 \$
Enfant	7 \$



Pour les laissez-passer de la saison 2010-2011, il est possible de se les procurer à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique, du lundi au vendredi, entre 10 h et 21 h 30 ou directement au Centre sportif Paul-Lemieux aux heures du patinage libre. Il est à noter que si vous vous procurez votre laissez-passer à la réception du Service du loisir et du Centre aquatique, cela pourrait accélérer votre entrée au patinage libre lors de votre première séance.

## Badminton libre École Au-Fil-de-l'Eau, pavillon Hertel



Puisque la salle Richelieu n'est plus disponible pour location, des périodes de badminton libre seront offertes au gymnase de l'école Au-Fil-de-l'Eau, pavillon Hertel.

À compter du 21 septembre jusqu'au 21 décembre prochain, il sera possible de pratiquer cette activité les :

Mardis et vendredis de 19 h à 22 h

Dimanches de 13 h à 17 h

### Les modalités suivantes s'appliquent :

- Seuls les résidents de Mont-Saint-Hilaire peuvent réserver;
- Pour ce faire, vous devez contacter la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257, du lundi au vendredi entre 10 h et 21 h 30 et le dimanche de 13 h à 17 h.
- Les réservations sont prises 48 heures à l'avance pour une période d'une heure, selon les disponibilités, au coût de 4 \$ taxes incluses
- Lors de votre arrivée au gymnase de l'école, vous devez présenter une preuve de résidence au préposé;
- Payer le coût de location, en **argent comptant seulement**;
- Les souliers de course ne marquant pas sont requis;
- Les joueurs fournissent leur raquette et volants.

Les poteaux et les filets sont fournis.

## Location des gymnases des écoles

Le Service du loisir, de la culture et des communications gère la location des gymnases des différentes écoles sises sur notre territoire en dehors des heures d'ouverture de ces dernières, pour la pratique d'activités **POUR SES RÉSIDENTS**.

Si vous désirez pratiquer hebdomadairement une activité sportive en groupe (badminton, ballon-volant, soccer), vous devez contacter la réception du Service du loisir et du Centre aquatique au 450 467-2854, poste 2257 pour connaître la disponibilité des gymnases.

Par la suite, vous devrez compléter un « Formulaire de réservation de local » et fournir la liste des participants avec leur lieu de résidence.

Une fois ces documents soumis, nous vous informerons du coût horaire de location.

## Tennis

**La saison de tennis se poursuit jusqu'au 31 octobre.**

Des plages horaires sont disponibles du dimanche au samedi entre 8 h et 23 h.

### Nos installations

5 terrains de tennis extérieurs en gazon synthétique sablé, réglementaires, clôturés, éclairés.

Le privilège de réserver des terrains de tennis se limite aux personnes membres seulement. Pour devenir membre ou pour tout autre information concernant les terrains de tennis, consultez la section **terrains sportifs ou récréatifs** disponible sur le site Internet ou contactez le 450 467-2854, poste 2257.



## Parc de planche à roulettes

**Le site de planche à roulettes sera ouvert jusqu'au 31 octobre.**

### Voici l'horaire automnal :

Dimanche au samedi,  
de 8 h à 22 h

Il est à noter qu'en cas de pluie, de fortes accumulations d'eau ou d'accumulation de neige, le site est fermé.

Le port du casque est obligatoire selon l'âge des participants. De plus, le port des genouillères et coudières est fortement recommandé.



## Surface multisports École Au-Fil-de-l'Eau, pavillon Hertel

Jusqu'au 24 septembre prochain, la surface multisports sera disponible pour la pratique du « rollerhockey ». Le local adjacent à la surface multisports sera accessible pour le changement de patins et pour l'accès aux toilettes.

### Horaire

Du mercredi au vendredi, de 18 h à 22 h

# Des activités automnales à la Bibliothèque Armand-Cardinal !

Venez célébrer le 15<sup>e</sup> anniversaire de votre bibliothèque

« 18 novembre 1995 – 18 novembre 2010 »

Nous soulignerons le 15<sup>e</sup> anniversaire du déménagement de la bibliothèque par de nouvelles transactions en ligne et ... une activité surprise dès le jeudi 18 novembre prochain. Soyez des nôtres !



## Bibliothèque Armand-Cardinal

150, rue du Centre-Civique, Mont-Saint-Hilaire  
450 467-2854 poste 2268

## Fermeture temporaire de la bibliothèque

Veillez prendre note que la Bibliothèque Armand-Cardinal **sera fermée du mardi 28 septembre jusqu'au lundi 4 octobre inclusivement** afin de permettre des travaux de rénovation (changement du revêtement de plancher).

### Horaire régulier

Dès le mardi 7 septembre 2010

Mardi, jeudi et vendredi : 10 h à 20 h 30

Lundi : fermé

Mercredi : 10 h à 16 h

Samedi : 10 h à 17 h

Dimanche : 13 h 30 à 17 h

**Pour plus d'information :** visitez la section de la [Bibliothèque Armand-Cardinal](#) disponible en page d'accueil du site.

1995



2010



Du 16 au 23 octobre 2010

## Lancement d'un nouveau programme !

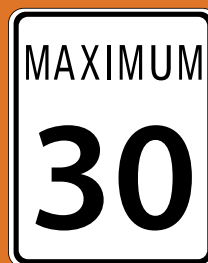
L'équipe de la bibliothèque profitera de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec, qui aura lieu du 16 au 23 octobre, pour annoncer la mise sur pied d'un nouveau programme pour les adolescents de niveau 1<sup>re</sup> secondaire. En effet, c'est avec un grand plaisir que nous participerons à « Sac-ado » pour nos jeunes usagers. Toutes les modalités seront diffusées dès le 16 octobre. À surveiller !

## Mont-Saint-Hilaire harmonise la vitesse à 40 km/h dans la plupart des rues résidentielles

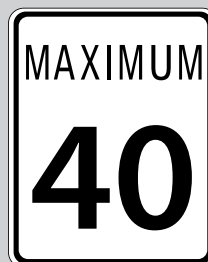
À l'instar de plusieurs municipalités au Québec, Mont-Saint-Hilaire a adopté son nouveau plan des limites de vitesse proposant une harmonisation de la vitesse à 40 km/h pour la plupart des rues résidentielles sous sa juridiction.

« Ce projet est le fruit d'une démarche initiée il y a près de deux ans par le comité de circulation de la Ville. Suivant l'amendement du projet de loi sur le Code de la sécurité routière accordant aux villes le pouvoir de réglementer la vitesse, nous avons étudié les limites de vitesse du réseau local de la ville établies il y a plus de 15 ans. Cette révision était rendue nécessaire; certaines d'entre elles pouvaient varier de 30 km/h à 50 km/h pour une même rue », a indiqué le maire, monsieur Michel Gilbert.

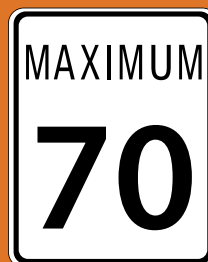
« Nous avons donc proposé une cohérence d'attribution et une harmonisation des limites par secteur. Ces mesures inciteront, nous l'espérons, à la réduction de la vitesse et favoriseront la sécurité de tous les usagers de la route ».



La limite de vitesse de 30 km/h a été conservée dans les zones scolaires et à proximité des parcs.



La limite permise dans la plupart des rues résidentielles et locales passe de 50 km/h à 40 km/h.



Une vitesse de 70 km/h sera permise seulement sur les chemins du Ciné-Parc et Pion (secteur agricole) ainsi que sur le rang des Étangs.

Le Conseil municipal a adopté le règlement sur les limites de vitesse en juin dernier. Le plan a reçu l'assentiment du gouvernement provincial et est maintenant en vigueur sur tout le territoire. Une campagne d'information et divers moyens de communication seront mis en place prochainement afin de sensibiliser les usagers à l'égard de ces nouvelles limites de vitesse à respecter... **dans votre quartier, roulez-vous à la bonne vitesse ?**

Consultez le nouveau [plan des limites de vitesse](#) de la Ville.

# Une 4<sup>e</sup> édition internationale pour le Land art Mont-Saint-Hilaire du 13 au 17 octobre

Une idée originale de sortie en famille cet automne !

Attirant des milliers de visiteurs chaque année, la Ville revient en force pour l'édition 2010 de l'événement *Land art Mont-Saint-Hilaire* ! En effet, ce sont plus d'une dizaine d'artistes provenant de la région mais aussi de l'ouest du Canada, des États-Unis et même de la France qui prendront part à cette manifestation culturelle unique et amusante.

Une fois de plus, les artistes sont invités à relever le défi de créer une œuvre d'art en direct, dans un délai maximal de cinq jours, sur le site du verger du Pavillon de la pomme. L'œuvre doit être composée essentiellement de matières naturelles. Le public est invité à admirer les artistes au travail dès le **mercredi 13 octobre**.

Le land art, cette tendance de l'art contemporain, est accessible, fait sourire et réagir. Les œuvres installées dans le verger subiront les intempéries de l'hiver; certaines d'entre elles retourneront à la terre alors que d'autres survivront. D'ailleurs, certaines œuvres des années précédentes sont toujours en place et ont subi d'étonnantes transformations au fil du temps !



La porte-parole de l'événement est la comédienne et passionnée d'horticulture, madame Marie Tifo.

De plus, deux organismes du milieu prendront part à l'événement, soit le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire et les élèves de Carrefour des Arts. Notons également la participation des étudiants en arts visuels de l'Université de Sherbrooke.

L'événement est rendu possible grâce à un nouveau partenariat conclu avec la Caisse populaire Belœil-Mont-Saint-Hilaire.

La direction artistique de l'événement est assurée par madame Jérémie Boudreault.

Pour consulter la liste des artistes invités et visionner la rétrospective des éditions 2007-2008, consultez la section [Culture](#) du site Internet.



*Les papillons*, par Michel Robert, 2009  
Crédit photo : Marise Vittti



*Dialogues*, par Michel Bachelet et Christine Juillard, 2009  
Crédit photo : Marise Vittti



*Sushis bar*, Jocelyn Fiset, 2007

GRATUIT !

**Une exposition en plein air à ne pas manquer !**

Pavillon de la pomme  
1130, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire  
Dévoilement des œuvres : dimanche 17 octobre, 11 h

## Semaine de la prévention des incendies Du 3 au 9 octobre 2010

La *Semaine de la prévention des incendies* se déroulera en octobre prochain à travers tout le Québec. Le Service de sécurité incendie de la Ville profitera de cette occasion pour faire de la sensibilisation auprès des jeunes.



### Sensibilisation

Les pompiers visiteront les jeunes des écoles primaires du territoire et distribueront des outils d'information dans le but de leur rappeler les règles de base pour prévenir les incendies à la maison et l'importance du rôle des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans la sauvegarde de vies humaines.

À cet égard, le Service de sécurité incendie de Mont-Saint-Hilaire, en partenariat avec la Ville de Belœil, a fait l'acquisition d'une roulotte de prévention destinée aux jeunes de niveaux préscolaire et primaire. Ce véhicule est muni de téléviseurs permettant la diffusion d'une vidéo promotionnelle et de prévention. De plus, à l'aide du simulateur de fumée, une situation d'évacuation peut être recréée. Le jeune doit alors trouver la sortie le plus rapidement possible... éducatif, interactif et amusant !

### Visites résidentielles des pompiers du 13 septembre au 26 novembre

Les pompiers de la Ville poursuivront leurs visites de prévention à domicile cet automne, soit du 13 septembre au 26 novembre. Les visites se dérouleront comme suit :

- **du lundi au vendredi : 9 h à 16 h et 19 h à 20 h 30**
- **le samedi : 9 h 30 à 16 h 30**

Le secteur ciblé est celui situé entre le chemin des Patriotes Nord, les rues Forbin-Janson, Villeneuve et Jeannotte ainsi que les rues se trouvant dans le quartier du golf. D'autres rues situées dans d'autres quartiers pourraient également être visitées.

Pour plus de renseignements sur ces visites, communiquez avec le Service de sécurité incendie en composant le 450 467-2854 poste 2251.

## Horizon

### GRAPHISME :

Les Productions Saint  
[www.productions-saint.com](http://www.productions-saint.com)

### PHOTOS :

Ville de Mont-Saint-Hilaire  
Les Productions Saint

### COORDINATION :

Division culture et  
communications  
[information@villemsh.ca](mailto:information@villemsh.ca)

Les dénominations  
d'individus englobent le  
féminin et le masculin afin  
d'alléger la présentation.